



128 Boulevard Blanqui
75013 Paris
Tél. 01 40 79 50 00
Fax 01 44 08 69 40

Paris, le 1^{er} octobre 2012

Sébastien SIHR
Secrétaire général

A

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

A cette rentrée, plus d'un tiers des départements sont appelés à renouveler leurs projets d'école. Au cours du premier trimestre, les équipes enseignantes sont donc amenées à utiliser la plus grande partie de leur temps de concertation à l'élaboration de ce document, destiné à fixer un plan d'actions pour les trois ans à venir.

Force est de constater que son élaboration est vécue aujourd'hui comme une procédure administrative normée et non comme un projet pédagogique adapté aux besoins des écoles. Tableaux de bords en nombre à remplir, indicateurs multiples à renseigner, actions à mettre obligatoirement dans les pas d'un socle de la Loi Fillon appelé par vos soins à être repensé, le travail d'écriture des projets d'école est devenu le plus souvent une déclinaison « hors-sol » des orientations nationales.

Il nous paraît indispensable de redéfinir clairement la nature et les objectifs assignés aux projets d'école, afin que ceux-ci soient des objets professionnels concrets pour améliorer la qualité du travail enseignant et donc la réussite des élèves. Ce travail de clarification doit notamment intégrer le rôle et la place des cycles et une révision des contenus d'enseignement. Toutes ces questions ont d'ailleurs été abordées lors des concertations sur la priorité au primaire. La « refondation » que vous avez affichée pour cette année ne pourra donc faire l'impasse sur ces sujets. Des évolutions sont donc attendues pour la rentrée prochaine. Cela ne sera pas sans conséquence sur les projets d'école dont les DASEN demandent la rédaction aujourd'hui mais qui risquent de devenir dépassés demain.

En conséquence, Monsieur le Ministre, je vous demande de prolonger d'une année supplémentaire la validité des projets d'école renouvelables. Les équipes enseignantes pourraient ainsi proposer un avenant. D'une manière générale, je souhaite que ces sujets impactant directement l'activité enseignante fassent l'objet de discussions lors des négociations à venir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations respectueuses.

Sébastien SIHR

